



**UNIR MN**

*UNION POUR LA REPUBLIQUE MOUVEMENT NATIONAL*

## **Déclaration politique de la Section fédérale de Kinshasa**



---

UNIR MN

Siège national :

Immeuble VeVe Center, 2 rue de Bongandanga, c/Kasa-Vubu, Kinshasa, RDC

Tél. : +243-0812431078

[kinshasa@unir-mn.org](mailto:kinshasa@unir-mn.org) [www.unir-mn.org](http://www.unir-mn.org)

Au cours d'une réunion qui s'est tenue mercredi 06 juillet 2005 au siège du Parti, dans la commune de Kasa-Vubu, à Kinshasa, la section fédérale de l'Union pour la République Mouvement National, UNIR MN, en sigle, a procédé à un examen rigoureux des perspectives du processus de transition politique actuellement en cours en République Démocratique du Congo.

Considérant le signal fort donné par son Président, Frédéric BOYENGA BOFALA à travers les différents messages d'éveil patriotique adressés à la nation par la voie de la presse et de la télévision d'une part, et d'autre part, les options qu'il a définies dans le projet de société de l'UNIR MN : « *Congo-Zaïre Refaire la République Mission sacrée d'une génération* » pour sortir la RDC de la crise multiforme qui la déchire depuis près d'une décennie, et vu l'état de crise qui caractérise l'actuelle transition et les graves conséquences qui s'ensuivent et qui risquent de compromettre l'issue favorable du processus électoral et l'avenir de notre nation, et soucieuse enfin d'éviter aux congolais une grave altération de leur jugement en les conseillant à porter un regard lucide sur la nature réelle des événements et à agir en conséquence, la Section fédérale de Kinshasa, en accord avec le Bureau exécutif national de l'UNIR MN, donne sa vision de la situation et formule quelques recommandations.

Notre conviction profonde est que le Congo-Zaïre n'échapperait pas indéfiniment au processus d'émancipation démocratique. Mais pour l'UNIR MN, il est surtout nécessaire de ne pas s'illusionner sur la longueur de l'étape que doivent franchir encore les populations du Congo-Zaïre avant d'être en mesure de disposer par le biais du scrutin d'une démocratie capable d'exercer les prérogatives de la souveraineté. Il convient donc d'adopter une démarche prudente mais décidée, en fixant une échéance et des étapes si on veut éviter des à-coups brutaux et néfastes et répondre aux aspirations du peuple. La réconciliation nationale entre toutes les populations, ethnies et tribus du Congo, la mise en place d'un programme minimum social d'urgence pour soulager la souffrance de notre peuple, la mise en place d'une véritable armée nationale intégrant tous les militaires des ex FAZ pour une réussite optimale du programme DDR, l'établissement d'un timing bien défini et

soigneusement chronométré de l'évolution politique et de l'organisation des élections démocratiques s'imposent donc comme des préalables fondamentaux. Il s'ensuit que pour parachever le processus initié par la Conférence nationale souveraine et relancé par le Dialogue inter-congolais, notre résolution est aujourd'hui de mettre fin aux gesticulations politiciennes et de conduire avec fermeté et détermination, sans attermolements funestes, par un décisif et responsable processus politique, le Congo-Zaïre à la stabilité, à la démocratie et à la prospérité dans la paix. Faire croire au peuple congolais que la prolongation à deux (2) nouveaux semestres suffiraient pour assurer le nettoyage des blessures et des frasques de la longue période trouble que traverse notre pays depuis 1997 et, solliciter l'onction du suffrage populaire pour légitimer, par une démarche électoraliste délétère, un pouvoir qui a démontré ses limites, c'est manquer de vision dans les orientations de notre avenir. L'UNIR MN refuse l'aventurisme et l'improvisation. Notre ambition est de marquer le retour à la stabilité politique du sceau de la renaissance. Il s'agit de poser de robustes jalons qui pourront éviter qu'un jour, la République ne sombre à nouveau, aussi facilement qu'on a déjà eu l'occasion de la constater, dans le chaos. C'est pour garantir de telles bases solides au processus de reconstruction et d'émancipation démocratique de notre patrie que l'UNIR MN appelle toutes les forces vives de la Nation à s'inscrire dans une démarche de rigueur et de construction en profondeur. Il est impérieux, pour reconstruire un Congo plus beau qu'avant, de nous rassembler au-delà de nos frontières idéologiques, au-delà de nos clivages politiques traditionnels, de constituer un noyau cohérent, vigoureux, qui ne s'use pas dans les vaines querelles politiciennes, inspiré par d'autres ambitions que des investitures politiques nuisibles, d'accepter les sacrifices. Aucun succès durable ne saurait être attendu d'institutions qui ont été bâties sur des bases superficielles. Le système de gouvernement 1+4 nous en donne la plus belle illustration.

- **Sur le plan électoral**

L'UNIR MN reconnaît l'irréversibilité du processus électoral mais déplore que le recensement général des populations au Congo n'a pas précédé l'opération d'inscription et d'enrôlement des électeurs d'une part, et, d'autre part elle éprouve les plus vives inquiétudes quant à l'issue réellement démocratique du processus électoral en cours.

## **1. Le recensement général des populations devrait précéder toute opération d'inscription et d'enrôlement des électeurs**

Dans un pays énorme, avec des moyens de communication physique très limités, dont on ne connaît pas exactement le nombre d'habitants ni où ils se trouvent, (on peut juste se baser sur un recensement qui remonte à plus de 20 ans alors qu'il y a eu d'énormes déplacements de populations à cause des conflits ethniques et des guerres qui ont affecté le pays et ses voisins) par quel miracle peut-on organiser des élections démocratiques crédibles à l'issue de la simple et dangereuse opération d'inscription et d'enrôlement des électeurs? La RDC doit à ce titre faire face à des sérieuses difficultés en termes de recensement de la population, exercice dont on ne mesure pas la réelle difficulté, mais dont la dangerosité se décline au regard des populations à statut non clarifié pour nationalité indéterminée, alors même qu'elles résident sur le territoire congolais. Le recensement des électeurs est essentiel pour que les scrutins soient libres et équitables puisqu'il permet, d'une part, la détermination du nombre de sièges par circonscription et, de l'autre, l'identification individuelle des personnes ayant le droit de participer aux scrutins, et il va donc au-delà d'une simple opération d'enrôlement des électeurs qui ne peut être qu'une phase séquentielle de celui-ci et qui se révèle aujourd'hui, n'être qu'une forme d'arnaque pré-électorale au Congo. Le recensement est, certes, une des opérations pré-électorales les plus onéreuses et les plus fastidieuses, mais déterminante pour une issue favorable au processus d'émancipation démocratique d'un Congo qui n'est, aujourd'hui, que l'ombre de lui-même en matière d'état civil.

Aussi pour garantir un succès incontestable au processus électoral et donc la paix civile au Congo, l'UNIR MN estime impérieux que la simple opération d'enrôlement des électeurs en cours soit substitué par un recensement général, et invite les autorités de la transition ainsi que toute la classe politique congolaise à agir en ce sens. Techniquement, on peut le faire. Ce n'est qu'une question de noble volonté politique. Aussi l'UNIR MN propose un recensement général par l'état civil couplant l'établissement de registres de la population informatisés et comportant des données bio métriques. Celui-ci permettrait de localiser et d'enregistrer toute la population se trouvant sur le territoire de la République pour en dresser une liste

générale dont on pourra extraire la liste des électeurs avec la mise en place d'une carte d'identité sécurisée, option la plus intéressante retenue par l'UNIR MN, mais serait la plus onéreuse et qui prendrait sans doute un peu plus de six mois. Dans ces conditions, on conviendra certainement qu'une élection quelque peu différée vaut mieux qu'une élection tenue dans le temps imparti, mais qui entraîne, comme en 1960, le Congo dans le chaos. Ne vaut-il pas mieux pourtant accepter ce sacrifice modeste pour éviter un sacrifice plus grand encore. Aussi l'UNIR MN estime nécessaire l'organisation d'un recensement général crédible à l'intérieur du pays, sanctionné par la délivrance **d'une carte nationale d'identité sécurisée, informatisée et comportant des données bio métriques**, et à l'extérieur pour tous les Congolais résidant à l'étranger sanctionné cette fois par **une carte consulaire**.

## **2. Les inquiétudes légitimes quant à l'issue réellement démocratique du processus électoral en cours**

L'UNIR MN éprouve des sérieuses inquiétudes quant à l'issue réellement démocratique du processus électoral en cours car, au-delà des assurances formelles données en ce sens par les autorités de la transition, l'UNIR MN constate qu'aucune disposition n'est arrêtée pour permettre aux différents et/ou principaux partis politiques d'opposition de bénéficier d'une quelconque dotation publique légale pour mener à bien une campagne électorale sur l'étendue du territoire. A contrario, les autorités de la transition, constitutionnellement chargée d'organiser les élections, disposent quant à elles de la totalité des leviers du pouvoir tant coercitifs (armée, police, renseignements) que financiers (Banque nationale, ministère des Finances). Il serait donc naïf de croire un seul instant que les autorités de la transition n'exploitent pas à leur profit, par la force si nécessaire, un pareil déséquilibre. Il s'agit là d'un piège dangereux qui, si l'on y prend garde, reviendra à légitimer purement et simplement au terme d'une véritable arnaque électorale, les actuelles autorités de la transition, plombant ainsi l'avenir de notre pays d'une lourde hypothèque et ruinant tout espoir d'une vie sociale meilleure dans notre pays. On ne peut être à la fois juge et parti ! Les élections démocratiques doivent être un temps fort et incontournable dans le processus de réconciliation nationale et de reconstruction de notre pays. Il n'est donc pas question de galvauder la chance que nous offre l'histoire en laissant le processus électoral en cours s'hasarder dans des approximations dont on ne saurait ignorer les véritables bénéficiaires. Aussi, pour l'UNIR MN des correctifs institutionnels doivent être rapidement apportés à la transition afin de permettre aux principaux partis politiques d'opposition d'intégrer les institutions exécutives de la transition pour participer activement à l'organisation d'élections transparentes et démocratiques. Il s'impose d'accorder également à ces partis les dotations publiques nécessaires à leur fonctionnement. Pour éviter qu'un jour le pire ne se produise, l'UNIR MN invite donc les autorités de la transition à ouvrir rapidement des négociations en ce sens. A défaut de changements significatifs en ce sens, l'UNIR MN ne cautionnera jamais l'issue d'un processus électoral à priori biaisé qui ne saurait conduire notre pays que vers sa disparition pure et simple.

Sous cet angle, il est hasardeux de croire que le processus électoral soutenu énergiquement par la communauté internationale répond aux réelles exigences d'une paix durable et d'une stabilité effective pour le Congo. Bien au contraire, la perspective des élections accroît les tensions entre les protagonistes de la transition qui en freinent, voire en sabotent quotidiennement le bon déroulement. Les conditions juridiques et sécuritaires propices à la mise en œuvre d'un processus d'élections démocratiques sont loin d'être réunies.

Selon l'expertise de l'UNIR MN, un calendrier destiné uniquement, à organiser les élections et qui ne tiendrait pas compte de la nuisance de résultats redoutés ou du moins connus d'avance sur la fragilité de la situation politique, ne serait pas réaliste. Les risques de la persistance de l'instabilité politique, de l'insécurité et de l'arrêt du processus d'émancipation démocratique au Congo si les élections devaient avoir lieu dans le contexte politique actuel, sont multiples et méritent d'être considérés.

Aussi l'UNIR MN met en garde les acteurs de la transition contre toute tentative frauduleuse à organiser de manière hasardeuse les élections dans la précipitation inconsidérée, et dont l'issue serait une nouvelle fois le chaos pour notre pays, comme le Congo l'a déjà vécu après les élections de mai 1960.

Fait à Kinshasa, le 13 juillet 2005.

**Laurent Ndambo Ngangol**  
Secrétaire Fédéral adjoint